

U11F brassage : MODALITÉS et ORGANISATION

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

Article 1 : Licenciées

Les brassages U11F sont **réservés aux joueuses licenciées U9F – U10F – U11F**. Possibilité de **surclassement de 3 U9F.** Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées cidessus.

Obligation de présenter les licences le jour de la compétition (via smartphone : application « Footclub compagnon » ou impression papier du listing des licenciées via Footclub)

Article 2 : Engagement des équipes

- 1. Les brassages U11F sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
- 2. Chaque équipe pourra être composée de **8 joueuses** et de **4 remplaçantes** maximum.

Article 3 : Organisation de la compétition

- 1. À l'arrivée sur le site, chaque équipe doit transmettre sa feuille de match (nom, prénom, numéro de licence) au club recevant.
- 2. À la fin de la compétition, le samedi soir, le club recevant transmet aux référents du district les scores par SMS ou email :
 - CARGOUËT Maëlle 07 88 51 41 08 mcargouet@foot29.fff.fr

L'ensemble des résultats doit être transmis pour les lundis suivant les rencontres.

- 3. Les matchs se pratiquent en Foot à 8.
- 4. 1ère journée de brassage : le samedi 16 septembre

2ème journée de brassage : le samedi 23 septembre

3ème journée de brassage : le samedi 30 septembre

- 5. Les groupes de championnats seront élaborés selon les résultats des brassages. L'objectif de ces trois journées est de mettre en place des championnats équilibrés.
- 6. Le temps de jeu pour chaque rencontre :
 - Groupe à 2 équipes : Match de deux fois 25 minutes > Pause coaching à 12 minutes (Ballon : T4)



- Groupe à 3 équipes : Match de 25 minutes > Pause coaching à 12 minutes (Ballon : T4)
- 7. En cas de problème, contacter les référents du groupe.

Article 4 : Encadrement

1. La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) pour la saison en cours (CFF1 souhaité).

Article 5: Arbitrage

- 1. L'arbitrage à la touche sera assuré par les **joueuses remplaçantes (à tour de rôle)**, accompagnée par un dirigeant.
- 2. L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les clubs. Chaque club devra fournir un arbitre de centre (un match à arbitrer minimum par club). Celui-ci ne peut en aucun cas arbitrer un match de son club.¹

Article 6 : Règlements Généraux

1. Les règlements de la FFF et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

La Commission Sportive Féminine District de Football du Finistère

¹ Pour les groupes à 2 équipes, seul le club recevant doit prévoir un arbitre central



Journée 1

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

Club Recevant	Bohars Vga 1	Elliant Mel 1	Guipavas Coat Al 1
Visiteur	Brest Stade 29 1	Quimper Kerfeunteun 1	Lesneven Rc 1

Club Recevant	Le Relecq Kerhuon Fc 1	Mespaul Us 1	Scaer Ea 1	St Renan Ea 1
Visiteur	Dirinon As 1	Plougonven Ju 1	Concarneau Us 1	Guilers Am S 1

Exempt	Quimper	
	Kerfeunteun 1	

Journée 2

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023

Club Recevant	Bohars Vga 1	Concarneau Us 1	Dirinon As 1	Concarneau Us 1
Visiteur	St Renan Ea 1	Elliant Mel 1	Guipavas Coat Al 1	Gj Cap Plom Penmarch 1

Club Recevant	Guilers Am S 1	Le Relecq Kerhuon Fc 1	Lesneven Rc 1	Scaer Ea 1
Visiteur	Brest Stade 29 1	Plougonven Ju 1	Mespaul Us 1	Quimper Kerfeunteun 1



SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

Club Recevant	Brest Stade 29 1	Elliant Mel 1	Guilers Am S 1	Gj Cap Plom Penmarch 1
Visiteur	St Renan Ea 1	Scaer Ea 1	Bohars Vga 1	Scaer Ea 1

Club Recevant	Guipavas Coat Al 1	Plougonven Ju 1	Mespaul Us 1	Quimper Kerfeunteun 1
Visiteur	Le Relecq Kerhuon Fc 1	Lesneven Rc 1	Dirinon As 1	Concarneau Us 1

Pour toutes questions en lien avec le lieu d'organisation des matchs (terrains, vestiaires...), merci de prendre contact avec le club recevant.